

Poudrière, site de Bruxelles, dont il soutenait le projet de réintégration dans la société des personnes les plus fragilisées au moyen de l'habitat groupé avec des personnes plus favorisées.

Ses activités professionnelles envahissantes et philanthropiques ne laissaient que peu de place à des activités culturelles et des loisirs si ce n'est lors de ses voyages professionnels et privés autour du monde. La musique faisait exception ; il adorait la musique classique et ne manquait jamais d'assister chaque année au concours Reine Elisabeth en compagnie de son épouse Claire

Wyvekens (†) qui partageait avec lui cette passion.

Il eut avec elle quatre enfants : Jean, Françoise, Yves et Didier, dont, à son exemple, deux, Françoise et Didier, embrassèrent des carrières juridiques. À eux, à sa sœur Christianne, et aux autres membres de la famille, vont toutes nos pensées.

Jacques Putzeys reste présent dans notre souvenir comme un grand avocat, un grand professeur et un grand homme tout court.

Robert ANDERSEN



Bibliographie

F. Dessy (dir.), « Privés de liberté, pas de génie - Trente prisonniers célèbres », — Éd. La Pensée et les Hommes, coll. Penser l'humain, 2022, 465 pages.

Pourquoi le *J.T.* ne sanctionne-t-il pas les directeurs d'ouvrages de plus de dix co-auteurs d'interdiction d'en rendre compte ? La vocation du journal étant essentiellement de permettre aux lecteurs de se tenir à la pointe de l'actualité en matière de jurisprudence et de doctrine, accessoirement de la vie du Palais, d'intéressantes chroniques ou d'échos, d'homages, de silhouettes ou de bibliographies qui sont déjà les parents pauvres de cette revue d'excellence qui paraît, excusez du peu, chaque semaine depuis plus de 140 années, comment peut-on espérer publier un billet sur une publication telle que celle dirigée par François Dessy ?

Rien que l'énoncé des trente auteurs des nouvelles, le titre de leur contribution et le nom des prisonniers auxquels ils ont voulu rendre hommage et le chroniqueur n'a déjà plus la place que pour dire trois lignes critiques et, s'il reste de la place, terminer par ses initiales.

Puisqu'il faut le faire, allons-y, mais en toute partialité car la tâche est impossible. Le point commun indiscutable est celui de la détention des trente célébrités. De V. à V. (comprenez de Vercingétorix à Verlaine) en passant par Rimbaud, Oscar Wilde,

Savonarole, Lumumba, Napoléon, Thomas More, Gilles de Rais, Socrate, Dreyfus — pas besoin de vérifier, tous ont été emprisonnés. Le choix des auteurs approchés par F. Dessy — qui signe lui-même un savant avant-propos et une longue nouvelle sur l'auteur de Don Quichotte — est personnel et amical et ne souffrirait nulle critique, s'agissant de professeurs de droit, d'avocats ou de magistrats, parfois au sommet de leur carrière (Christine Defraigne, présidente honoraire du Sénat, le chevalier Jean de Codt, premier président honoraire de la Cour de cassation), d'écrivains consacrés (J.-B. Baronian, Pierre Mertens), d'autres s'étant prêtés de bonne grâce à cet exercice en en respectant l'esprit, sinon les règles.

Alan Turing, mathématicien et cryptologue britannique, véritable père de l'informatique et grand contributeur de la victoire des Alliés lors de la Seconde Guerre mondiale n'est sorti de l'anonymat qu'en 2014, avec le film « Imitation Game », n'en déplaît à l'excellent auteur de la nouvelle « Tu n'étais pas dans ton siècle », Vincent Defraiteur. Peut-être encore moins connus les Gideon Klein (sauf de musicologues et de connaisseurs de la Shoah) comme le professeur Coipel), les Susan Kigula ou Mahienour El-Massry — connues des seuls bâtonniers engagés dans la défense des droits de l'homme, tels Patrick Henry ou Robert De Baerdemaeker —, les Nazim

Hikmet, si bien décrit par Cavit Yurt qu'on a envie d'apprendre le turc pour lire ce poète maudit, les Louise Michel dont se souvient le juge Claise, ou Arletty, que seuls les anciens imagineront pouvoir figurer au panthéon des actrices françaises, ou encore Marie-Ascension.

Si le génie de Socrate ne saurait être remis en question — même si son existence, comme celle d'un Shakespeare, le fut —, d'autres prisonniers qui méritent l'hommage qui leur est rendu ne sont pas pour autant des génies. Il en va ainsi de personnes que je n'ai pas citées, mais les souffrances d'un Dreyfus et l'injustice dont il fut la victime ne permettent pas de lui reconnaître ce statut, qui eût valu davantage à un Emile Zola, condamné à un an de prison pour son célèbre « J'accuse », mais qui, il est vrai,

évitera ce séjour funeste en s'exilant à Londres jusqu'à ce que sa demande en révision soit accueillie cinq ans plus tard.

Alors, puisque l'on n'a pas le temps de dire ce que l'on pense de ce livre de 465 pages au fil desquelles de grands esprits ont laissé leur esprit fertile vagabonder, parfois en collant à la vérité historique, parfois en s'invitant dans la peau de personnages fantômes, tel Alain Berenboom qui s'incarne en un Lumumba ressuscité qui ne serait autre que le compagnon de cellule de Nelson Mandela — alors, celui-là, allez savoir auquel des deux il entendait faire justice —, il ne vous reste qu'à l'acheter et à le lire à votre rythme puisque chaque nouvelle est autonome.

François MOTULSKY



Coups de règle

L'intelligence et le français.

On lit dans un grand quotidien que « le président russe serait mal informé par ses conseillers, selon l'intelligence occidentale » (*Le Soir* du 4 avril 2022, p. 4). Cela est fort possible et je ne surprendrai certainement personne en disant que je n'en sais pas plus là-dessus que le journaliste. Ce qui m'a fait tiquer, c'est l'emploi en espèce du mot *intelligence*.

Ce vocable revêt plusieurs significations : faculté de connaître, de comprendre ; ensemble des fonctions mentales ayant pour objet la connaissance conceptuelle et rationnelle ; aptitude à s'adapter à des situations nouvelles ; par métonymie, être conscient doué d'intelligence (cette personne est une intelligence supérieure) ; capacité de comprendre (avoir l'intelligence de quelque chose) ; action de s'entendre mutuellement (être d'intelligence avec quelqu'un, avoir des intelligences avec l'ennemi, vivre en bonne intelligence) (Robert).

Aucun de ces sens ne trouve à s'appliquer au cas dont je suis parti. *Intelligence* vise ici les services de renseignement ou, si l'on préfère, par métonymie, le

renseignement, comme la suite de l'article le confirme, en se référant aux « renseignements britanniques et américains ». On a donc transposé en français le mot anglais *intelligence*, tel qu'il est employé dans l'expression *Secret Intelligence Service* (souvent plus simplement appelé *MI 6*, soit *Military Intelligence, section 6*), qui désigne le service de renseignements extérieurs du Royaume-Uni.

C'est bien inutile. Notre substantif *intelligence* a ses significations auxquelles il est inopportun d'ajouter celle de renseignement, nom qui n'a rien de mystérieux ni d'incompréhensible qui justifierait de le négliger au profit d'*intelligence*. C'est exactement comme l'emploi abusif d'*initier*, qui possède son sens propre, précis, ancien et tout à fait clair, auquel il ne convient pas de joindre celui de commencer, par transposition de l'anglais *to initiate*, processus que j'ai déjà pourfendu dans cette rubrique (*J.T.*, 2003, p. 547). Mais en français, cela fait mieux, c'est plus dans le vent, comme les *booster*, *dribbler* et autres *tacler*.

À la prochaine, happy few !

RHADAMANTHE